



NET-ENTREPRISES.FR

La solution globale pour vos déclarations sociales

URSSAF – AGIRC-ARRCO – CNAV/TDS – PÔLE EMPLOI
CNAMTS – RSI – MSA – UNÉDIC – CI-BTP – CCVRP – GS
CTIP – FFSA – FNMF – MEMBRES ASSOCIÉS : CFDT – CGPME – CGT
CGT-FO – CSEOC – FNSEA – MEDEF – SYNTEC INFORMATIQUE – UPA

ALERTE PRESSE
Paris, le 3 janvier 2011

net-entreprises.fr, le site incontournable des employeurs et des experts-comptables en début d'année

Le début d'année rime avec formalités pour tous les employeurs et leur mandataire. La DUCS, déclaration unifiée de cotisations sociales leur permet de déclarer rapidement et de s'acquitter efficacement des cotisations sociales obligatoires Urssaf et assurance chômage, retraite complémentaire Agirc-Arrco, prévoyance, congés intempéries BTP... La DADS-U (déclaration automatisée des données sociales unifiée) leur permet d'adresser de manière automatisée et unifiée les informations individuelles des salariés à un réseau plus large encore d'organismes de protection sociale et d'administrations. De la petite entreprise à la multinationale, les deux déclarations phare de net-entreprises.fr offrent de véritables arguments à tous pour abandonner les déclarations papiers alors que la pression pour dématérialiser les formalités s'accroît.

Pourquoi effectuer sa DUCS sur net-entreprises.fr ?

- Pour gagner du temps avec des formulaires de déclaration pré-remplis pour l'ensemble des organismes et éviter les risques de pénalités avec le téléversement tout en préservant sa trésorerie ;
- pour bénéficier d'aides en ligne et de mises à jour automatiques par les organismes y compris lors du transfert de recouvrement des contributions d'assurance chômage et cotisations AGS par les Urssaf début 2011 ;
- pour obtenir immédiatement un accusé de réception opposable à l'organisme ;
- pour répondre aux obligations de dématérialisation des déclarations et des paiements, notamment pour les entreprises ayant acquitté plus de 150 000 € auprès de l'Urssaf,
- et pour anticiper la fin progressive des formulaires de déclarations dans leur version papier.

Le « + » net-entreprises.fr : avec le téléversement, les entreprises sont assurées de respecter les échéances. Elles peuvent, tout en conservant la souplesse du chèque, déclarer et déclencher l'ordre de prélèvement à l'avance tout en étant assurées de n'être prélevées que le jour de l'échéance.

Pourquoi effectuer sa DADS-U sur net-entreprises.fr ?

- Pour gagner du temps en adressant une seule déclaration pour l'ensemble des organismes ;
- pour bénéficier d'un ensemble de services permettant de faciliter et d'accélérer la formalité : démonstration, outil de pré-contrôle, envois de test, bilans, avis de dépôt opposable ;
- pour avoir l'assurance d'un site également utilisé par les organismes destinataires des déclarations et gagner ainsi du temps avec ses interlocuteurs en cas de question.

Le « + » net-entreprises.fr : l'outil de pré-contrôle "DADSU-CTL" offert en téléchargement sur net-entreprises.fr permet de réduire les erreurs et d'accélérer les temps de traitement.

Au-delà de ces deux déclarations, le site net-entreprises.fr offre aux entreprises, aux collectivités, aux associations et à leur mandataire, un accès simple, sécurisé et entièrement gratuit à l'ensemble des déclarations sociales.

net-entreprises.fr en quelques chiffres :

- 2 millions d'entreprises inscrites fin 2010
- 18 millions de télédéclarations effectuées en 2010
- plus de 3 millions de visites et plus de 4 millions de télédéclarations attendues en janvier 2011

- **Rendez-vous sur www.net-entreprises.fr pour en savoir plus** ●

net-entreprises.fr / GIP-MDS :

Alexandre AZAR
01 58 10 47 28
alexandre.azar@gip-mds.fr

Agence Wellcom :

Camille PIGER & Amélie LEBRETON
01 46 34 60 60
cpi@wellcom.fr – alb@wellcom.fr